



## Contre expertise

-----  
Par liloudaouch

bonjour en arrêt depuis 3 ans .pour accident de travail et allergie a l'anios. mon employeur un grand hopitale public ne ma et ne me propose pas de reclassement.je suis agent d'entretien et ne peut plus utilisé ce produit.jai relancé maintes fois pour un autre poste (hotesse d'acceuil,blanchisserie,ect!!!!)mais pas de poste pour moi!!!!!! il veulent que je parte a 56 ans avec 650 eurosje suis reconnue a 2pour cent pour ce problème. je suis passé a l'expert qui a etait dans mon sens car moi je veut continuer a travaillé mon employeur c'est clair veut se debarassé de moi et il a aussitôt demandé une contre expertise je me sent en danger comment dois je reagir dois je voir un homme de loi je suis fatigué de cette situation merci de me lire